



Une faune locale protégée

Une faune locale protégée

Soucieuse de valoriser la biodiversité, la municipalité multiplie les actions au travers de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui prévoit notamment l'installation d'équipements favorables à la faune, une circulation animale facilitée via des barrières perméables et une végétalisation des grands axes routiers, un éclairage urbain adapté ainsi qu'un suivi de la qualité des eaux et étangs.

Un recensement positif



- **8 espèces de mammifères terrestres** : parmi elles, l'écureuil roux et le Hérisson d'Europe qui sont des espèces protégées, souvent impactées par le trafic routier.
- **61 espèces d'oiseaux dont quatre remarquables** : la Fauvette grisette, la Linotte mélodieuse, le Rougequeue à front blanc et le Roitelet triple bandeau. Des rapaces comme la Buse variable et le Faucon crécerelle ainsi que des oiseaux liés aux milieux aquatiques (Fuligule morillon, le Grèbe castagneux, le Grèbe huppé, le Héron cendré ou encore la Mésange huppée) ont également été répertoriés.
- **4 espèces d'amphibiens dont 1 remarquable** : le Crapaud commun (Bufo Bufo), observé dans les points d'eau de la forêt de Meudon.
- **37 espèces d'insectes** dont 14 espèces de lépidoptères, 8 espèces d'orthoptères, 6 espèces de coléoptères, 13 espèces d'odonates, 1 espèce de diptère (Episyrphus balteatus) et 1 espèce d'hyménoptère (Vespa crabro). Parmi ces insectes, plusieurs peuvent être considérés comme remarquables notamment l'Agrion de Mercure, qui bénéficie d'un statut de protection nationale.

La main de l'homme au service de la faune

La Ville s'emploie à préserver et suivre les espèces remarquables du territoire et créer des conditions favorables pour leur survie.

- La mésange, meilleure alliée du jardinier ! **Près d'une trentaine de nichoirs** ont été fabriqués par les équipes des espaces verts, destinés à accueillir les mésanges charbonnières. Cette variété de mésange est la plus efficace dans la lutte contre les chenilles en général et la chenille processionnaire en particulier (de plus en plus présente à Vélizy), puisqu'elle consomme en moyenne 24 insectes par minute pour survivre et plus encore en période de nourrissage des oisillons !
- **Des abris pour accueillir des hérissons** ont été également confectionnés et installés, leur offrant un refuge pour leur hibernation. Très friands de limaces et d'escargots, ils sont également les amis du jardinier !
- **Des abris appelés gîtes pour la pipistrelle commune**, une espèce protégée de chauve-souris, ont été confectionnés et installés. Au total, 7 espèces de Chauve-souris ont été recensées sur le territoire (dont plusieurs menacées à l'échelle régionale) : la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl/ Nathusius, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, la Sérotine commune. Elles sont très efficaces pour lutter contre la prolifération des moustiques.
- D'une surface de 25 m², **un radeau végétalisé** a été aménagé sur l'étang du Trou aux gants. Un habitat naturel et sécurisé qui fait le bonheur de la faune locale, canards et hérons en tête. Confectionné à partir de bois de chêne et de liège pour leur longévité et leur flottabilité, la pose d'un tapis végétal constitué notamment de plantes aquatiques d'polluantes, en partie submergées grâce à un grillage, permet également d'apporter les nutriments nécessaires aux poissons.



- Des **Hôtels à insectes** ont été aménagés (dans le Jardin des sens notamment et certaines écoles). Véritables havres pour la biodiversité locale, ils constituent un abri pour la microfaune et sont bénéfiques à la reproduction des espèces et à la diversité végétale, puisque beaucoup d'insectes pollinisent les plantes.



- Il existe **un axe de migration des Crapauds communs**, qui quittent leur phase forestière à la fin de l'hiver pour rejoindre l'étang d'Ursine afin de se reproduire. Cet axe, impacté par le passage de la route Morte Bouteille, fait l'objet d'une mesure d'évitement consistant à fermer une partie de cette route pendant la période de migration.